

Communiqué de presse

Zurich, le 24 novembre 2021

De nouvelles mesures ne seraient tout simplement plus tolérables pour beaucoup

Lors de sa conférence de presse d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a déclaré qu'un renforcement des mesures n'était pas approprié. GastroSuisse salue cette décision et demande qu'aucune autre mesure limitant les capacités ne soit imposée à l'hôtellerie-restauration. Parallèlement, les tests Covid-19 doivent à nouveau être gratuits pour tous. GastroSuisse exige en outre que la Confédération examine d'autres mesures d'aide car, depuis l'introduction de l'obligation de certificat, la situation dans l'hôtellerie-restauration s'aggrave à vue d'œil.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a jugé inapproprié de prendre d'autres mesures de durcissement. Pour l'instant, il mise encore sur une mise en œuvre conséquente des mesures de base par la population, comme se tenir à distance, porter un masque, aérer et tester. GastroSuisse salue cette démarche et soutient la demande de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national, qui souhaite **que la Confédération prenne à nouveau en charge les coûts des tests COVID-19 pour l'obtention du certificat**. Cela soulagerait au moins partiellement l'hôtellerie-restauration, qui a déjà fait d'énormes sacrifices. «Il ne doit plus y avoir de mesures limitant les capacités et peu utiles en termes de pandémie dans notre branche», déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse, avant d'ajouter: «Nombre d'établissements ne pourraient plus le supporter». Les mesures actuelles entraînent moins de coûts économiques que les fermetures d'établissements ou les interdictions strictes. A cela s'ajoute que les pays voisins, qui ont déjà introduit le certificat «2G» (réservé aux vaccinés et aux guéris) n'ont pas eu de succès, l'effet souhaité n'ayant pas été obtenu.

Le plan de protection dans l'hôtellerie-restauration continue de faire ses preuves - contrairement à d'autres domaines comme les transports publics ou les magasins, qui n'ont guère été restreints jusqu'à présent en comparaison. Les «Faits & chiffres» du canton de Zurich montrent par exemple que les clubs, hôtels, bars et restaurants ne sont pas des lieux dangereux pour la contamination. Les établissements de l'hôtellerie-restauration sont certes diversement impactés par l'obligation de certificat, cependant dès le mois d'octobre, plus de 80% des membres de GastroSuisse ont annoncé avoir subi des pertes de chiffre d'affaires en raison de l'extension de l'obligation de certificat. Près de la moitié de ces établissements ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 30%. Plus de 75% des établissements interrogés ont enregistré une hausse des annulations de banquets déjà en octobre. La majorité des établissements s'attendait à des affaires de Noël mauvaises à très mauvaises. Cela semble désormais se confirmer. En effet, **la situation s'est encore aggravée de manière drastique**. De plus en plus de repas de Noël sont annulés et la vague d'annulations continue de monter.

De nombreux établissements **sont tributaires de nouvelles mesures d'aide**. Depuis quelques semaines, nous recevons de plus en plus de lettres de membres désespérés. Un membre du canton de Soleure, par exemple, écrit que, depuis l'obligation de certificat, beaucoup de clients ont déserté son établissement. Son carnet de réservations de décembre

est vide. Un restaurateur du canton de Berne dit qu'ils n'ont plus de groupes ni de banquets. Il lance un appel au secours: «Nous avons besoin d'urgence d'une compensation pour notre perte de chiffre d'affaires». Une exploitante de Bâle-Campagne nous contacte également: «Depuis l'introduction du certificat obligatoire, nous n'avons même plus la moitié des clients que nous avions avant la crise», écrit-elle. Un membre de la région saint-galloise se dit désespéré: **Ses réserves sont définitivement épuisées.**

Contact:

Président de GastroSuisse, Casimir Platzer

Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.